

**La réunion de négociation de la convention collective s'est tenue le 6 septembre 2018.**

Humanis nous a présenté les comptes du régime de prévoyance de la branche. On constate une baisse du nombre d'entreprises adhérentes, ainsi qu'une baisse du nombre de salariés couverts. Cette dernière baisse est dûe, essentiellement, au départ de l'entreprise BCA expertise. Quant à la baisse du nombre d'entreprises, on peut émettre l'hypothèse de processus de regroupements.

Pour autant, le régime demeure excédentaire. En effet, le ratio sinistre-cotisations nettes concernant 2017 est le suivant :

- ✓ *Le capital décès : 29%*
- ✓ *Arrêt de travail : 85%*
- **Total prévoyance : 67%**

Un régime est en danger entre 95% et 100% et déficitaire au-delà de 100%. Il faut en plus avoir à l'esprit que le taux d'appel des cotisations a permis une baisse de cotisations relativement importante.

Le collège patronal nous a fait part de discussion avec l'AGIRC sur la question des techniciens-agents de maîtrise dans la nouvelle classification. A ce jour, il s'agit de pouvoir faire payer la cotisation en matière de retraite complémentaire pour les « assimilés-cadres ». Cette cotisation donne des points aux salariés dont la rémunération se situe en dessous du Plafond de la Sécurité Sociale via la Garantie Mutuelle de Points (GMP). Rappelons que la GMP est supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les salariés vont donc subir une perte de pension quand ils seront à la retraite.

Enfin, nous avons ouvert des négociations sur l'emploi durable et la modération d'un recours aux contrats courts, comme nous y oblige le législateur. Un diagnostic doit être réalisé avant que toute négociation, s'il y a lieu, débute.



***Pour nous aider dans la négociation,  
Adhérez et faites adhérer à la CGT !***

Nom : ..... Prénom : .....  
Entreprise: .....Fédération:.....  
Téléphone: .....Courriel:.....@.....

**A retourner à la Fédération CGT des Sociétés d'Etudes à l'adresse ci-dessous**

**Si vous voulez recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « Experts auto »**

**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**